

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



ÉDITO

L'année 2018 aura été incontestablement l'année la plus intense de la mandature. L'éditorial de 2016 mettait en exergue les quatre transitions auxquelles notre syndicat faisait face : énergétique bien sûr, territoriale évidemment, mais aussi démographique et numérique. Tous ces changements se sont accélérés en 2018 et ce qui est remarquable, c'est que cela ne semble avoir affecté ni la qualité du service apporté à nos adhérents ni le volume de nos investissements dans les territoires. Au contraire, nous observons ici et là des remontées positives à l'égard du syndicat : « *ça bouge au Siéml !* », nous dit-on souvent lors des désormais fréquentes réunions territoriales. C'est pour nous une grande source de satisfaction de constater que nous sommes parvenus à combattre efficacement la crise de légitimité qui a affecté un moment notre vieux syndicat intercommunal de l'Entre-deux-guerres, qui risquait de disparaître dans le maelstrom territorial ambiant. Une autre récompense est la place de plus en plus importante qui nous est faite dans les différents colloques de France et de Navarre pour présenter nos différents retours d'expérience.

Localement, nous avons fait « le job » comme on dit et nous pouvons remercier tous les agents, l'équipe de direction du Siéml ainsi que les élus du Bureau et du comité syndical pour leur engagement sans faille au service du développement et de la diversification du syndicat. Ils ont compris très tôt que pour ne pas être contourné, il faut se rendre incontournable ; et que cela passe aussi bien par une gouvernance de proximité que par des projets opérationnels concrets et tangibles au bénéfice de toutes nos communes et intercommunalités. Aujourd'hui, il nous reste à gagner la bataille politique nationale car il y a toujours des tentatives, dans le cadre de l'examen des différents textes de loi, pour remettre en cause les syndicats départementaux d'énergie. J'ai la faiblesse de croire que ces initiatives révèlent des relations parfois difficiles, dans certains départements, entre les différents élus ruraux ou urbains qui cèdent à de vieux réflexes politiques. Mais au-delà du jeu d'acteurs politique, il y a aussi face au sentiment d'agression, des postures conservatrices de citadelles assiégées, qui sont contreproductives pour l'avenir des syndicats départementaux d'énergie. Les syndicats qui n'auraient pas encore fait leur mue portent une lourde responsabilité ; il est de notre devoir de les accompagner en ce sens car c'est le meilleur moyen de prévenir certaines velléités parlementaires qui veulent faire table rase en s'appuyant sur un exemple local malheureux.

Votre syndicat développe chaque jour à vos côtés des actions proches et efficaces. Le traditionnel rapport d'activité permet de mesurer la valeur ajoutée de ces actions. Pour l'année 2018, la démonstration est faite, page après page, que le Siéml reste un outil très efficace de mutualisation au service de nos communes, rendant l'accès à l'énergie et à la transition énergétique moins coûteux et plus performant pour nos collectivités et nos concitoyens. Le syndicat est aussi un moteur puissant de l'innovation territoriale en assurant le portage de projets expérimentant des technologies ou des filières nouvelles. Il est enfin le garant d'une très grande proximité des décisions et projets en faveur du bon approvisionnement énergétique de nos territoires, rue après rue, parcelle après parcelle. Mais je vous laisse en juger par vous-même. Bonne lecture.

Jean-Luc DAVY
Président du Siéml

LES ÉLUS	3
LES FAITS MARQUANTS	4
GÉRER LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE	6
PARFAIRE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE	8
OPTIMISER ET GÉRER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	10
ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	12
DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ALTERNATIVE	16
LES RESSOURCES FINANCIÈRES	18
LES RESSOURCES HUMAINES	20
ANNEXES	23

Directeur de la publication
Jean-Luc DAVY, président

Co-directeur de la publication
Emmanuel CHARIL,
directeur général des services

Comité de rédaction
Katell BOIVIN, chargée de projets web éditoriaux et gouvernance / Éric TELLIEZ,
directeur général adjoint pôle ressources /
Élise TRICARD, directrice des ressources humaines et des moyens généraux

Conception graphique
Manuela TERTRIN,
chargée de conception graphique

Crédits photographiques
Siéml sauf mentions contraires

Impression : Imp. Connivence / Août 2019

LES ÉLUS

Le comité syndical est constitué de 54 élus désignés parmi les représentants des collectivités membres du syndicat au sein des 8 collèges électoraux et selon le principe de représentation de substitution pour la communauté urbaine Angers Loire Métropole (ALM). Le Siéml conserve une proximité avec ses adhérents lors des réunions d'animation organisées sur chaque territoire deux fois par an.

LE COMITÉ SYNDICAL (Collège électoral 2016 / collectivité de désignation)

Cyril BADEAU (ALM) | Marc CAILLEAU (ALM) | Denis CHIMIER (ALM) | Dominique DAILLEUX-ROMAGON (ALM) | Robert DESCŒUVRE (ALM) | Guy DUPERRAY (ALM) | Yann GUEGAN (ALM) | Pierre HUCHON (ALM) | Gérard MOISAN (ALM) | Rémy POITOU (ALM) | Jacques RENAUD (ALM) | Didier ROISNE (ALM) | Michel SAVOIRE (ALM) | Philippe VEYER (ALM) | Gérard MARCHAND (Canton de Baugé / Baugé-en-Anjou) | Christophe POT (Beaufort-en-Anjou / C.C. de Beaufort-en-Anjou) | Éric POUDRAY (Choletais / Somloire) | Marie-Christine HONORÉ (Canton de Candé / Candé) | Hubert DUPONT (Choletais / Le May-sur-Èvre) | Jackie GELINEAU (Choletais / Agglo. du Choletais) | Annick JEANNETEAU (Choletais / Cholet) | Frédéric PAVAGEAU (Choletais / Agglo. du Choletais) | Jean-Pierre GOUBEAULT (Coteaux du Layon / Terranjou) | Alain LEFORT (Doussin / Doué-en-Anjou) | Michel SIRE (Gennois / Gennes-Val-de-Loire) | André CHESNEAU (Haut-Anjou / Les Hauts-d'Anjou) | Jean-Pierre MARTIN (Loir / Corzé) | Gabriel HEIBLE (Loir et Sarthe / C.C. Loire Aubance) | Pierre BROSELLIER (Loire Aubance / C.C. Loire Aubance) | Dominique LEPETIT (Loire Layon / Saint-Germain-des-Prés) | Paul MANCEAU (Mauges / Sèvremoine) | Jean-Michel MARY (Mauges / Beaupréau-en-Mauges) | Joseph MENANTEAU (Mauges / Chemillé-en-Anjou) | Jean-Pierre MOREAU (Mauges / Orée-d'Anjou) | Serge PLOU (Mauges / Montrevault-sur-Èvre) | Jean SOTTY (Ouest Anjou / Saint-Sigismond) | Jean-Michel BONNIN (Saumurois / Montreuil-Bellay) | Yves BOUCHER (Saumurois / Brain-sur-Allonnes) | Michel DENIS (Saumurois / Brézé) | Joseph GALON (Segréen / Segré-en-Anjou Bleu) | Camille CHUPIN (Loire-Authion / La Daguenière) | Benoît PIERROIS (Vihier-sois-Haut-Layon / Lys-Haut-Layon).

L'INFO EN +

→ LOIRE-AUTHION

Depuis le 1^{er} janvier et l'intégration de Loire-Authion au sein de la communauté urbaine, ALM dispose d'un siège supplémentaire sans que le nombre de représentants ait été modifié au comité syndical.

→ RETRAIT DE FREIGNÉ

Le comité syndical a acté le retrait de Freigné, le 16 octobre, à la suite de son adhésion à la commune nouvelle des Vallons-de-l'Erdre (44).

→ RÉUNIONS TERRITORIALES

Les 16 réunions territoriales ont réuni localement 377 maires, maires délégués, délégués du Siéml et directeurs généraux des services. Les échanges ont porté sur le plan stratégique EnR, le renouvellement du contrat de concession, le PCRS et l'actualité du Siéml (éclairage public, mobilité, procédures de travaux...).

→ + 3 VICE-PRÉSIDENTS

Daniel Chalet, Éric Mignot et Thierry Tastard ont rejoint le rang des vice-présidents du Siéml. Cette modification intervient dans un contexte de développement des activités du syndicat, de multiplication des projets sur le territoire, et en conséquence d'une sollicitation de plus en plus fréquente de l'ensemble des élus du Bureau.

LE BUREAU (au 31 décembre 2018)

PRÉSIDENT



Jean-Luc DAVY
Les Portes de l'Anjou
Morannes-sur-Sarthe-
Daumeray (Daumeray)

VICE-PRÉSIDENTS



Christian MAILLET
Mauges
Mauges-sur-Loire
(Montjean-sur-Loire)
Service public du gaz



Jean-Marc VERCHÈRE
ALM
Service public de l'électricité
réseau et maîtrise d'ouvrage
et contrôle du concessionnaire



Jean-Paul BOISNEAU
Choletais / La Séguinière
Finances



Éric TOURON
Saumurois
Distré
Éclairage public



Pierre VERNOT
ALM
Ressources humaines
et moyens généraux



Adrien DENIS
Noyant / Noyant-Villages
Mobilité décarbonée
et réseaux intelligents



Jean-Louis ROUX
Pouancé Combrée / Ombrière
d'Anjou.
EnR et maîtrise de la
demande en énergie



Éric MIGNOT
Loire Longué / C.C. Loire
Longué
Système d'information
géographique



Thierry TASTARD
ALM
Mobilité électrique



Daniel CHALET
Région du Lion-
d'Angers / C.C. Région
du Lion-d'Angers
Communication



Philippe BOLO
ALM
Député
de Maine-et-Loire

MEMBRE

LES FAITS MARQUANTS

JANVIER

Restoria, nouvel usager de la station bioGNV mutualisée sur le site du Siéml.



FÉVRIER

Adoption du plan stratégique en faveur des énergies renouvelables.

MAI

Inauguration au Siéml de la première borne de recharge rapide en service sur le département.



MARS

Échanges sur la filière méthanisation avec les députés Matthieu Orphelin et Philippe Bolo, Grdf et les porteurs de projets.

AVRIL

Signature du contrat de mise à disposition du Plan corps de rue simplifié (PCRS).



JUIN

Inauguration de l'arrivée de gaz naturel à Candé.



JUILLET

Inauguration de la borne de recharge pour vélo à assistance électrique de Saint-Florent-le-Vieil.



AOÛT

500^e abonné sur le compte Twitter du Siéml !



SEPTEMBRE

1^{er} colloque régional des mobilités durables co-organisé par la Région, l'ADEME et le Siéml à Angers.



OCTOBRE

2^e session annuelle des réunions territoriales dans chaque intercommunalité.



DÉCEMBRE

Inauguration du 100 000^e point lumineux à Saint-Georges-des-Gardes.

NOVEMBRE

Forum départemental de l'énergie consacré à la chaleur renouvelable.

GÉRER LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

LA CONCESSION ÉLECTRIQUE

En sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité, le Siéml s'assure de la bonne exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires Enedis et EDF dans le cadre d'un contrat de concession. L'année 2018 a été marquée par le lancement des discussions avec Enedis et EDF pour le renouvellement anticipé de ce contrat.

VERS UN NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION

La concession électricité exploitée par EDF et Enedis n'a pas fait l'objet d'action de contrôle particulière en 2018, pour l'exercice 2017. Le second semestre de l'année a été consacré à l'enclenchement de la négociation locale concernant le renouvellement par anticipation du contrat de concession. Le Siéml, EDF et Enedis se sont rencontrés à un rythme soutenu et régulier à partir de septembre pour traiter des différents sujets identifiés (cf. schéma ci-dessous).

PREMIÈRE ÉTAPE, L'ÉTAT DES LIEUX ET LE DIAGNOSTIC

Un diagnostic complet de la concession a été élaboré conjointement par le Siéml, EDF et Enedis. Il a été réalisé à partir des données de qualité de fourniture et des données patrimoniales à fin 2017 et sur un historique de 5 ans.

La synthèse fait état des forces et des points sensibles du réseau. Elle met en avant un bon état global et un fonctionnement satisfaisant de ce dernier. Certaines zones, en deçà des performances moyennes, seront traitées dans le cadre du nouveau dispositif de gouvernance des investissements, qui représente une avancée majeure du nouveau contrat. L'amélioration de la résistance des réseaux aux aléas climatiques est un axe fort identifié. Effectivement, le patrimoine du réseau HTA et BT, majoritairement en technique aérienne et en réseau nu, demeure fortement vulnérable (cf. cartes ci-contre).



Les négociations se poursuivront en 2019 pour aboutir, à l'automne, à la signature du nouveau contrat de concession, lors du forum départemental annuel de l'énergie.

L'INFO EN +

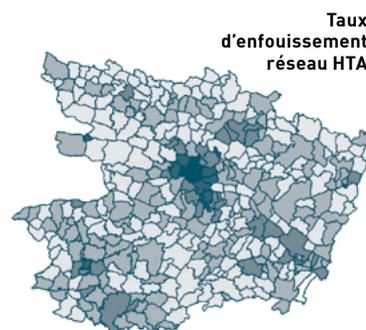
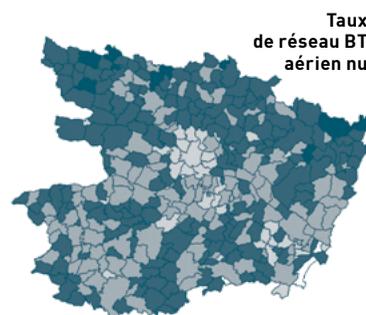
LA CONCESSION AU 31 DÉC. 2018

22 562 km de réseau haute et basse tension.

441 436 usagers consommant 4,7 TWh.

9 048 installations de production dont 469 228 MWh injectés soit 9,97 % de la consommation des clients.

1,269 Md€ de patrimoine en valeur brute.



L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS DU NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION ÉLECTRICITÉ AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018



LES CONCESSIONS GAZIÈRES

Le Siéml possède la compétence optionnelle de distribution publique de gaz. En tant que représentant des communes et des consommateurs, il contrôle la bonne application des dispositifs des cahiers des charges de concession. Côté infrastructures, le syndicat participe activement à l'expérimentation des réseaux gaziers du futur au travers du cluster West Grid Synergy.

LE RAPPORT DE CONTRÔLE - EXERCICE 2017

Le rapport de contrôle des concessions porte sur 22 concessions déléguées à Grdf, Sorégies et Antargaz-Finagaz. Outre l'état des lieux annuel des concessions et leurs évolutions, il fait un focus sur la mise en œuvre de la réforme anti-endommagement et l'avenir des concessions propane. Pour chacun des concessionnaires, le service public a été exécuté dans de bonnes conditions. Le rapport souligne l'engagement de Grdf en faveur du développement de la méthanisation et de l'injection de biométhane dans les réseaux. Il met également en exergue la forte implication de Sorégies dans la réalisation de la dorsale biogazière (cf. ci-dessous) et le respect de son engagement dans la construction des réseaux de premier établissement sur Candé.

 2019 L'amélioration de la qualité des données reste un point de vigilance afin d'assurer un meilleur suivi du service concédé. La réflexion sur l'évolution des concessions propane existantes se poursuit.

LA DORSALE BIOGAZIÈRE, UN RÉSEAU GAZIER INNOVANT

La dorsale biogazière des Mauges a été inaugurée le 6 juin 2018 à Saint-Florent-le-Vieil, après 10 mois de travaux et 3 M€ d'investissement. Elle accueillera des productions locales de biogaz issues de trois unités de méthanisation en projet. Ce réseau de 33 kilomètres s'inscrit dans le projet de réseau intelligent « West Grid Synergy », dont le but est de faciliter l'intégration du biométhane dans les réseaux grâce à de nouvelles techniques de pilotage du réseau et au développement de l'innovation numérique. Le Siéml participe à cette première expérimentation nationale, menée en partenariat avec GRTgaz, Sorégies, Grdf, le SyDEV, Morbihan Énergies et les deux régions Bretagne et Pays de la Loire sur trois territoires (Bretagne, Maine-et-Loire et Vendée).



LES CHIFFRES

LES CONCESSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2018

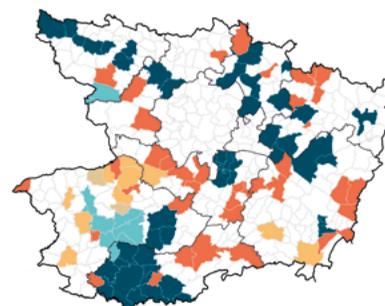
113 communes desservies.

13,5 km d'augmentation de réseau portant le linéaire à plus de 1 120 km.

262 usagers supplémentaires portant le nombre d'usagers à 34 504.

2,2 % d'augmentation des quantités de gaz acheminées sur le territoire du Siéml (1,2 TWh).

GAZ Communes desservies répartition par concessionnaires



Concession gaz naturel Grdf
Concession gaz naturel Sorégies
Concession propane Antargaz-Finagaz
Concession propane Sorégies
Conversion de la nature du gaz en cours (vers le gaz naturel)

L'INFO EN +

Le déploiement de Gazpar, compteur communicant gaz de Grdf a débuté en Maine-et-Loire. Il devrait apporter plus de transparence pour le consommateur, permettre une meilleure gestion du réseau et favoriser l'intégration des énergies renouvelables. Un plus pour la transition énergétique !

PARFAIRE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

LE CŒUR DE MÉTIER HISTORIQUE DU SYNDICAT

Le Siéml est propriétaire des réseaux électriques basse et moyenne tension pour le compte des collectivités de Maine-et-Loire. Il veille sur 22 445 km de lignes électriques et 16 278 postes de distribution. Si l'activité est globalement stable en 2018 avec 39 M€ d'investissement, le cœur de métier du Siéml n'en est pas moins en pleine évolution.

LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX

→ LES RENFORCEMENTS DE RÉSEAUX

Le Siéml investit sur les réseaux électriques ruraux pour en améliorer la qualité. Il adapte le réseau en fonction des nouveaux raccordements afin d'éviter les baisses de tension constatées par l'utilisateur. Le programme de travaux de renforcement est en baisse de 30 % en 2018. Cette diminution s'explique par une réduction importante des crédits du Facé et une baisse du nombre de postes en contrainte (moins de chutes de tension).

→ LES EFFACEMENTS DE RÉSEAUX

Le Siéml assure la maîtrise d'ouvrage de tous les travaux d'effacement de réseaux. En 2018, il a financé 10,48 M€ au titre des opérations d'effacement, soit une hausse de 27 % par rapport à 2017.

→ LES EXTENSIONS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES

Le Siéml gère pour les communes rurales les demandes d'extension pour le raccordement de bâtiments neufs ou existants, d'usage privé ou professionnel, de lotissements ou de zones d'activités. Il peut s'agir de la création d'un nouveau réseau ou de la prolongation de l'existant. L'activité est stable en 2018 avec 5,52 M€ investis.

→ LA SÉCURISATION DES RÉSEAUX

Les travaux de sécurisation en zone rurale sont constants en 2018 avec 59 opérations contre 60 en 2017. Ils sont destinés à remplacer les réseaux aériens en fils nus, plus vulnérables face aux aléas climatiques, par des fils torsadés ou des réseaux enterrés.

UNE MISSION EN MOUVEMENT

Le Pôle infrastructures a engagé une importante réflexion pour accompagner les évolutions à venir. Il s'agit d'une part de se saisir des enjeux des discussions avec Enedis et EDF pour le renouvellement anticipé du contrat de concession (cf. page 6), notamment sur la question de la répartition de la maîtrise d'ouvrage et d'autre part de prendre en compte l'intégration massive des EnR sur le réseau de distribution d'électricité, dans les missions du syndicat. Une réflexion qui se poursuivra en 2019 dans un contexte de fort renouvellement des effectifs.

LES CHIFFRES

96 opérations de renforcement pour 3,55 M€ (69 programmées, 5 inopinées et 22 pour les extensions individuelles et collectives).

254 opérations d'extension de réseau basse tension pour 5,52 M€ dont 162 extensions individuelles et 96 extensions collectives.

59 opérations de sécurisation pour 3,87 M€.

83 opérations d'effacement de réseaux pour 10,48 M€ de travaux basse tension et éclairage public.

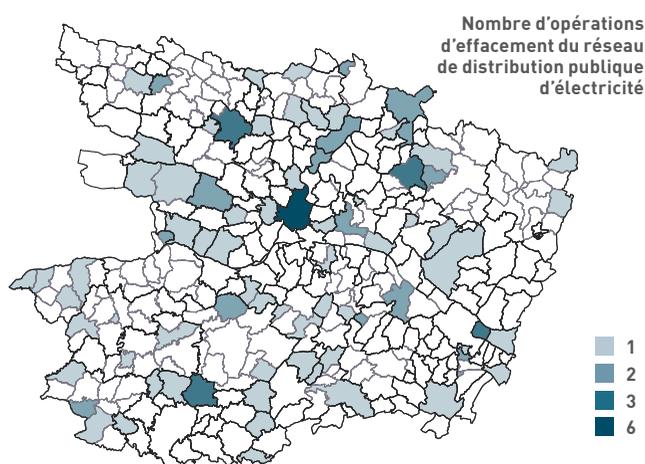
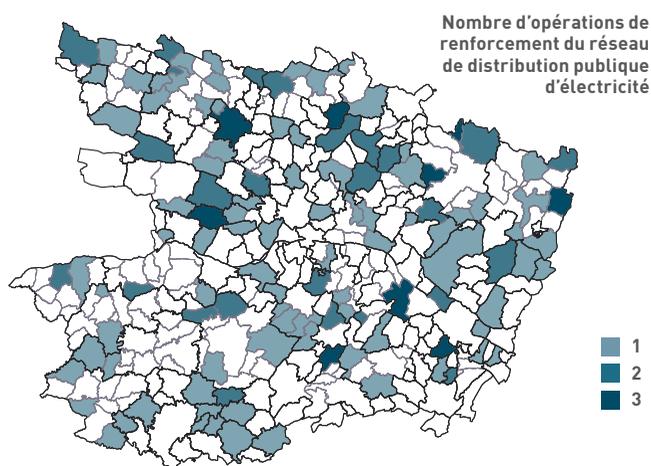
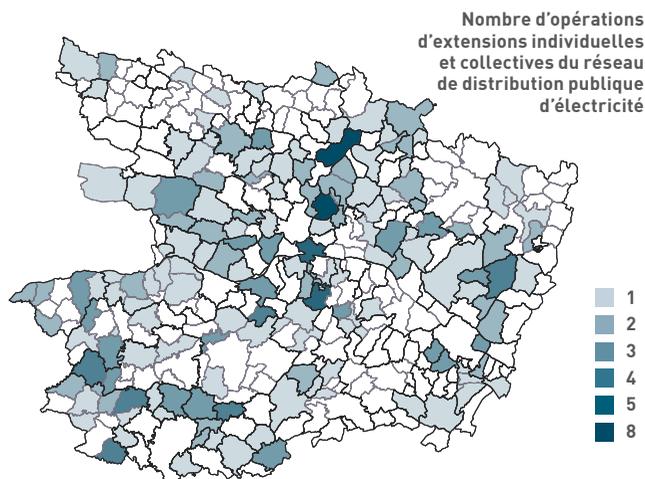
ZOOM SUR

LES POSTES DE DISTRIBUTION MIS EN VALEUR

Le Siéml et Enedis participent à l'embellissement de postes de distribution publique d'électricité afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et lutter contre les incivilités (dégradations, graffitis...).

En 2018, une fresque artistique a ainsi été réalisée par le service enfance-jeunesse de la ville des Ponts-de-Cé.





ZOOM SUR

LE CHANTIER DE LA 2^E LIGNE DU TRAM À ANGERS

Les travaux de la deuxième ligne de tramway à Angers, ont débuté en janvier sur le secteur sud Patton avec la déviation et la réhabilitation des réseaux d'assainissement, d'électricité, de gaz et de télécommunications. Le Siéml a fait preuve d'adaptation en supervisant les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension et de génie civil de télécommunication le long de la future voie ferrée (les traversées sont du ressort d'Enedis). Le syndicat a mandaté deux entreprises : Cegelec et Télélec. Le chargé d'affaires du secteur a participé aux réunions hebdomadaires de coordination des travaux et d'OPC ainsi qu'aux réunions de sécurité, prévention, santé. Les travaux se poursuivront en 2019 sur l'avenue Patton, puis sur le secteur de Monplaisir.

920 000 € de travaux.

490 mètres linéaires de câbles basse tension.

340 mètres linéaires de câbles génie civil de télécommunication.

LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG DE POUANCÉ (OMBRÉE-D'ANJOU)

Le Siéml est intervenu sur le volet urbain du projet Cœur de ville renouvelé de Pouancé. La première phase des travaux préalables au chantier de requalification des rues du centre-ville a débuté fin 2017 avec l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication rue du Maréchal Foch et s'est achevée en juin 2018. Le Siéml a supervisé ces opérations d'effacement (de l'avant-projet au suivi du chantier) et a accompagné la collectivité dans le choix du matériel pour l'éclairage public.

665 440 € de travaux.

1 300 mètres linéaires de fils aériens déposés.

1 800 mètres linéaires de câbles souterrains basse tension posés.

41 candélabres équipés de lanternes à leds.

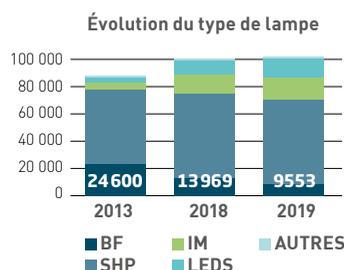
OPTIMISER ET PILOTER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

VERS UN ÉCLAIRAGE PUBLIC INNOVANT

Le syndicat accompagne les collectivités dans la gestion de leur équipement d'éclairage public. Il mène une politique d'installation de matériels économes en énergie, assure l'entretien des installations et effectue un suivi précis et réactif des dépannages. Le Siéml souhaite désormais accompagner les collectivités dans le déploiement de systèmes de gestion plus innovants.

DES LANTERNES PLUS VERTUEUSES

Le plan stratégique éclairage public 2015-2020 a ciblé le renouvellement des lanternes équipées de lampes ballon fluorescent comme une de ses priorités. Le soutien du Siéml aux collectivités porte ces fruits avec un parc lumineux moins énergivore et plus économique.



VERS L'ÉCLAIRAGE PUBLIC INTELLIGENT AVEC LA GESTION À DISTANCE DES ARMOIRES DE COMMANDE

La télégestion des réseaux d'éclairage public doit permettre de diminuer la consommation, améliorer le service et faciliter la maintenance. Le Siéml a lancé en 2018 une étude sur les solutions de gestion à distance raccordées aux armoires de commande.

- Mise en place d'un groupe de travail composé d'élus et de techniciens et recrutement d'un stagiaire (4 mois).
- Comparaison des différentes solutions existantes sur le marché et identification des besoins des collectivités : pilotage à distance de l'éclairage public (horaires, détection, etc.), retour d'informations sur la consommation et la puissance délivrée en temps réel, remontée des pannes structurantes.
- Phase de tests sur Écouflant, Distré et La Séguinière pour valider les fonctionnalités établies.

2019 La réflexion se poursuivra en 2019 pour valider le modèle économique et aboutir à une simplification de l'interface et des protocoles d'échange ouverts. À terme, le syndicat souhaite intégrer les nouveaux enjeux des smart territoires : un éclairage public communicant dont la gestion pourra s'étendre à d'autres applications urbaines pour améliorer le cadre de vie des habitants. La gestion mutualisée des données représente également un enjeu fort.

LES CHIFFRES

159 collectivités adhérentes.

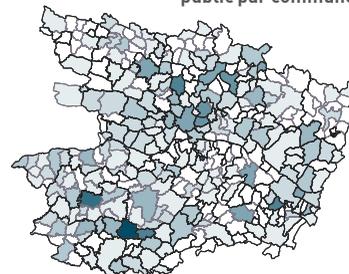
101 322 points lumineux, 4749 armoires, 10,6 MW de puissance installée, 21 200 MWh de consommation annuelle, 20 100 appareils re-lampés.

1 528 demandes de dépannage via le SIG, 342 réparations avec remplacement de lanternes, mâts ou armoires.

3 750 lanternes renouvelées soit 3,8 M€ de travaux et 600 MWh de gain énergétique.

13 090 déclarations de travaux de type DT/DICT/ATU.

Nombre de dossiers d'éclairage public par commune



1 2 3 4 5 6 7 8 9

ZOOM SUR

Le Siéml et les élus de Chemillé-en-Anjou ont inauguré en décembre un projet d'aménagement extérieur d'une salle de loisirs à Saint-Georges-des-Gardes. Ce chantier exemplaire matérialise le 100 000^e point lumineux géré par le syndicat. Grâce à l'intégration de solutions techniques intelligentes, cette installation allie économies d'énergies, sécurité des déplacements et respect de l'environnement nocturne.

LE GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX

En tant qu'exploitant de réseaux souterrains d'éclairage public, le Siéml se doit de connaître précisément leur emplacement afin de répondre à la réforme « anti-endommagement des réseaux ».

Les trois entreprises missionnées pour effectuer le géoréférencement des réseaux ont débuté la détection sur les communes ayant transféré leur compétence éclairage public au syndicat. Les premières données livrées ont fait l'objet d'une analyse par le service éclairage public pour être ensuite transformées en données exportables dans le système d'information géographique (SIG). Elles ont également été contrôlées dans le cadre d'un marché pour garantir leur précision de classe A. Le technicien géoréférencement assure alors un second contrôle pour vérifier la cohérence entre les données intégrées et les données attributaires du SIG (linéaire de réseau).



La fiabilisation du SIG sera un point de vigilance important pour garantir la qualité des données et leur exploitation.

LES CHIFFRES

159 communes concernées.

4 années de détection.

133 km détectés sur 2 250 km.



Géoréférencement : les communes détectées au 31 décembre 2018

MUTUALISER DES SERVICES

PREMIÈRE ÉTAPE, LE PLAN CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ

Le Siéml coordonne à l'échelle départementale la mise en œuvre du Plan corps de rue simplifié (PCRS). Ce fond de plan mutualisé est un outil indispensable pour le respect de la réforme « anti-endommagement des réseaux ».

Après une année consacrée à l'étude des solutions techniques et au montage du partenariat, le contrat de mise à disposition du PCRS a été signé le 24 avril 2018 avec les EPCI, les communes gérant l'éclairage public et Enedis. La communauté d'agglomération du Choletais et la ville de Cholet ont rejoint le partenariat au second semestre.

Le Siéml s'est entouré d'assistances à maîtrise d'ouvrage pour préparer les appels d'offres des marchés. Ils ont été attribués dans le courant de l'été pour la réalisation et le contrôle du PCRS et pour le SIG.

→ Marché PCRS : un lot pour la réalisation du PCRS vecteur en zone agglomérée sur les communes rurales et urbaines, un lot pour la réalisation du PCRS par orthophotographie sur tout le département (hors PCRS images livré par Enedis) et un lot pour le contrôle du PCRS réalisé.

→ Marché SIG : mise en place d'une plateforme de diffusion du PCRS et des outils d'extraction, d'intégration et de contrôle.

LES CHIFFRES

LES 1^{ERS} ÉLÉMENTS LIVRÉS

50 km de PCRS vecteur à Avrillé. Les bons de commande ultérieurs seront lancés après attestation de la conformité (400 km/trimestre).

800 km² de PCRS images (photos aériennes) réalisés par Enedis.

L'INFO EN +

Le 4 juillet au Havre, le syndicat est intervenu aux GéoDataDays organisés par l'association française pour l'information géographique et DécryptaGéo, sur le thème « Production de données décentralisée et mutualisée : l'exemple du PCRS ». L'expertise du Siéml est reconnue sur le plan national !

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE PLAN STRATÉGIQUE EN FAVEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES : PREMIÈRES ACTIONS

Le Siéml a adopté en février 2018 son plan stratégique en faveur des énergies renouvelables pour accélérer le développement des énergies vertes en Maine-et-Loire. Cet engagement fort s'articule autour de quatre thématiques qui constituent la feuille de route du syndicat pour les années à venir. Des premières actions ont été engagées.



Améliorer la connaissance du territoire, que ce soit en terme de potentiel de production ou grâce à des outils mutualisés de suivi de projets ou d'aide à la décision.

- Signature d'une convention avec le Bureau de recherche géologique et minière pour mener une évaluation du potentiel géothermique sur la communauté de communes de Lys-Haut-Layon. Les premiers résultats sont attendus fin 2019.
- Participation au collectif Cap Métha 49 initié par le Conseil départemental pour développer la méthanisation en Maine-et-Loire. Une charte départementale formalisera le partenariat en 2019.
- Discussions avec les territoires et la société In Sun We Trust afin de lancer une plateforme solaire accessible à tous pour faciliter l'installation de panneaux solaires en toiture. La mise en ligne est prévue en juin 2019.

LES CHIFFRES

DES INSTALLATIONS 2018 AUX OBJECTIFS
ATTEIGNABLES EN 2050

Éolien terrestre

84 MW / 8 parcs (fin 2016)

x6 490 MW

Photovoltaïque

93 MW / 8300 installations

(fin 2016) x7 670 MW

Biogaz

19 unités / 13 en cogénération ;
4 en chaudière ; 1 en production
d'électricité ;
1 en injection dans le réseau gaz

x9 production annuelle

Bois énergie

Chauffage des logements (bois
bûche) = 70 % de la consommation
bois énergie (2014)

75 chaufferies industrielles
et collectives

x2 150 chaufferies



LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP)

La CCP est un organe permettant de partager et de consolider les stratégies de transition énergétique à l'échelle départementale. En 2018, les élus des EPCI et du Siéml se sont réunis à deux reprises :

Janvier Présentation du plan stratégique EnR et proposition de cadastre solaire.

Novembre Présentation des actions du syndicat sur la planification énergétique et zoom sur l'étude de potentiel éolien.



Fin 2018, le Siéml a décidé d'ouvrir cet organe aux techniciens des EPCI et des structures porteuses de PCAET pour en faire un véritable outil de partage et de collaboration. Il sera élargi à d'autres partenaires en fonction des thématiques abordées (Conseil départemental, Alter énergies...).



Faciliter les conditions d'intégration des énergies renouvelables aux réseaux d'énergie.

→ Réflexion autour des enjeux liés à l'intégration massive des EnR sur le réseau de distribution d'électricité et leur prise en compte dans les différentes missions du syndicat. Le Siéml est accompagné dans sa réflexion par l'association HESPUL.



Renforcer les capacités d'ingénierie au sein du Siéml au service des territoires, pour appréhender le pilotage de projets énergie renouvelable dans toute sa complexité.

→ Mise en place d'un animateur départemental pour le développement des EnR thermiques. Les premières actions concernent la chaleur renouvelable qui aura été la thématique phare de l'année 2018 (cf. ci-contre).

→ Délibération du 26 juin 2018 pour la création d'un emploi d'attaché ou d'ingénieur spécialisé dans les EnR. Le recrutement de ce chef de projets liés aux énergies renouvelables est envisagé pour 2019.



Mobiliser les capacités de financement public dans la perspective de créer une boucle vertueuse pour le territoire.

→ Le Siéml réfléchit avec le Conseil départemental et Alter énergies pour dynamiser la capacité d'investissement sur les territoires. L'objectif étant de disposer d'un véritable outil de financement et de gestion. Une modification du pacte d'actionnaires est envisagée ainsi que divers projets de centrale photovoltaïque au sol. Ces installations pourraient voir le jour à l'horizon 2020 à Tiercé, Bourgneuf-en-Mauges et Montreuil-Bellay.

L'ACCOMPAGNEMENT DES INTERCOMMUNALITÉS DANS L'ÉLABORATION DE LEUR PCAET

Le Siéml accompagne les territoires dans l'élaboration de leur plan climat air énergie territorial (PCAET) et co-anime le réseau départemental des collectivités concernées.

Le PCAET définit pour chaque territoire une stratégie globale et des actions concrètes pour notamment réduire la consommation d'énergie et développer les énergies propres. Avec l'accompagnement du Siéml, les collectivités disposent d'un **appui technique et des moyens humains** pour s'engager dans une telle démarche. La coopération au sein du réseau air-énergie-climat 49 permet de diffuser rapidement les bonnes pratiques et de décharger les collectivités de certains aspects méthodologiques. Le réseau regroupe les techniciens des PCAET, EPCI et SCoT et peut s'ouvrir à d'autres partenaires. Deux thématiques ont été abordées en 2018 : l'adaptation au changement climatique et l'évaluation environnementale stratégique.

L'INFO EN +

LA CHALEUR RENOUVELABLE À L'HONNEUR !

Janvier Signature du contrat de développement territorial des EnR thermiques avec l'ADEME pour déterminer les conditions de déploiement territorial du fonds chaleur et permettre aux collectivités d'obtenir des subventions d'investissement supplémentaires.

9 novembre Le forum départemental dédié à la chaleur renouvelable accueille plus de **200 participants** à Terra Botanica, Angers.

Décembre 40 collectivités ont répondu à l'appel à projets lancé par le Siéml en septembre. Objectif : les accompagner dans leur démarche visant à chauffer les bâtiments publics grâce à la chaleur renouvelable. **50 projets** très divers (piscine, école, réseaux de chaleur...) seront suivis par l'animateur départemental du Siéml.



INFO EN +

LES TERRITOIRES ENGAGÉS

Le pôle d'équilibre territorial et rural du Segréen a rejoint les quatre territoires déjà engagés au sein du réseau air-énergie-climat 49 en 2017 (Saumur Val de Loire, Pôle métropolitain Loire Angers, Mauges communauté et Baugeois Vallée). Le Choletais est pressenti pour rejoindre le réseau en 2019.

LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Le dispositif des conseillers en énergie partagés (CEP) permet de mutualiser un chargé de mission spécialiste de l'énergie entre plusieurs collectivités de petite et moyenne taille, regroupées à l'échelle d'un EPCI. Elles partagent le coût d'adhésion au service et disposent ainsi de compétences spécifiques. En 2018, quatre CEP accompagnent la politique énergétique des collectivités sur le long terme (cf. carte ci-contre). Ils apportent de précieux conseils et favorisent la mise en œuvre des actions d'économies d'énergie sur le patrimoine communal.

LES MISSIONS ET EXEMPLES DE RÉALISATION



Analyser les consommations et les dépenses d'énergie de la collectivité

La commune de Chalonnes-sur-Loire a été accompagnée dans la renégociation de son contrat propane, lui permettant de réaliser une économie financière de 16 800 € par an. Le prix du propane, qui était auparavant de 1 440 €/tonne, est aujourd'hui de 630 €/tonne.



Analyser le fonctionnement thermique des bâtiments

À Erdre-en-Anjou, le CEP a mené des campagnes de mesure de température pour optimiser la programmation du chauffage de la salle polyvalente, de l'école et du restaurant scolaire. Ces mesures ont révélé des optimisations possibles dans les réglages des installations en vue de diminuer la consommation d'énergie de ces trois bâtiments. La collectivité a ainsi pu régler avec le prestataire les programmations de chauffage selon les besoins réels de zones identifiées dans chaque bâtiment.



Accompagner les projets de travaux d'économies d'énergie

Le CEP a conseillé à la commune de Loire-Authion de modifier le système de chauffage prévu initialement pour le groupe scolaire de Bauné afin de passer d'une chaudière au fioul à une chaufferie bois. Il a également aidé la commune à modifier le cahier des clauses techniques et particulières relatif au projet de construction du groupe scolaire, concernant le chauffage, la ventilation et la climatisation.



Sensibiliser et informer les élus et techniciens aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables

Un programme de réunions de sensibilisation a été planifié à Segré-en-Anjou Bleu, afin que l'ensemble des agents utilisateurs de bâtiments publics soit averti de l'intérêt énergétique et des économies atteignables par des éco-gestes quotidiens. Trois animations auprès des agents administratifs de la mairie et des responsables des sites les plus consommateurs de la commune nouvelle ont été réalisées au premier semestre 2018 par la conseillère en énergie.

LES CHIFFRES

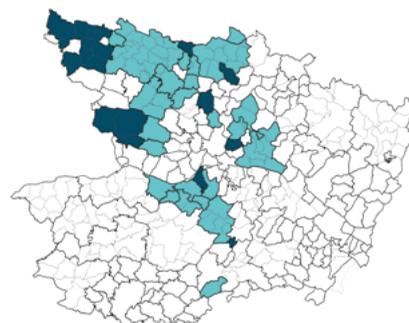
4 conseillers en énergie partagés.

34 communes et 1 EPCI sous convention.

128 000 habitants concernés.

81 communes déléguées.

0,5 € par habitant pour la commune (convention de 3 ans).



■ adhésion avant 2018
■ adhésion 2018

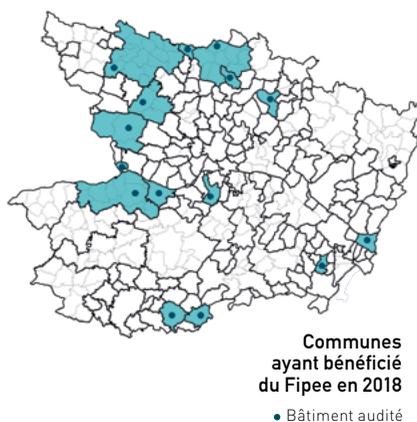


LES OUTILS AU SERVICE DU CONSEIL EN ÉNERGIE

→ LE FIPEE 21, UNE AIDE À L'INVESTISSEMENT



Le fonds d'intervention pour les économies d'énergie (Fipee 21) a permis d'accompagner financièrement 15 collectivités pour l'amélioration énergétique de leurs bâtiments avec des montants variant de 3 500 € à 135 700 €. Le montant des aides varie en fonction de l'ampleur de l'opération et des tonnes de CO₂ évitées grâce aux travaux de rénovation planifiés.



ZOOM SUR

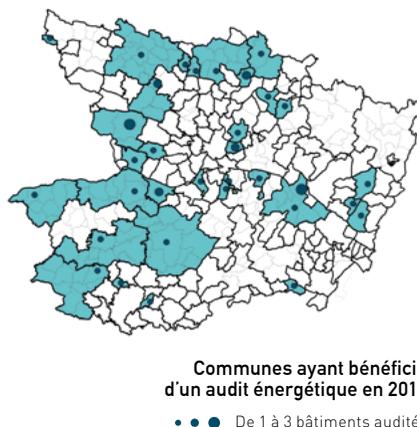
→ À CHALONNES-SUR-LOIRE, UNE OPÉRATION EXEMPLAIRE

La commune, accompagnée techniquement par son conseiller en énergie, a engagé des travaux de rénovation sur le groupe scolaire Joubert. Une meilleure isolation, de nouveaux ouvrants, éclairages et système de renouvellement d'air vont permettre d'améliorer significativement la consommation énergétique du bâtiment (de C à A). La chaudière fioul, vétuste et polluante, sera remplacée par une pompe à chaleur géothermique. Les économies d'énergie estimées sont de l'ordre de 80 % soit environ 20 000 € économisés par an. La subvention du Siéml (135 700 €) représente 13 % du montant des travaux d'économie d'énergie.

→ L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE, UNE AIDE À LA DÉCISION



Les études énergétiques sont pilotées par les 4 CEP et réalisées par trois bureaux d'études spécialisés sur l'ensemble des territoires. Elles ont permis d'analyser énergétiquement 41 bâtiments et de préconiser des travaux de rénovation aux élus et techniciens des collectivités.



→ UN NOUVEAU MARCHÉ D'AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Le nouveau marché d'audits énergétiques sur les bâtiments des collectivités intègre une tranche optionnelle pour des études de faisabilité en bois énergie et géothermie. Cette nouveauté fait écho à la volonté du Siéml d'accélérer le développement des énergies renouvelables thermiques.

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ALTERNATIVE

Avec un nombre de charges qui a doublé en un an, le réseau SmiléMobi participe activement à l'essor de la mobilité alternative en Anjou. 10 bornes rapides ont ainsi rejoint le réseau des 186 bornes normales initialement déployées. Le Siéml s'est également fortement investi dans la sensibilisation du grand public (colloque régional, salon du véhicule électrique) et a inauguré les premières bornes de recharge destinées aux cyclotouristes. Côté bioGNV, la station installée sur le site du syndicat alimente encore davantage de professionnels.

LE RÉSEAU SMILÉMOBI

En deux ans, le déploiement du réseau SmiléMobi s'est adapté aux évolutions récentes ou annoncées du parc automobile électrique avec des véhicules disposant d'une plus grande autonomie et d'une technologie supportant une charge plus importante. La première borne rapide, installée sur le site du Siéml et donc à proximité des grands axes, a été inaugurée le 17 mai en présence de nombreux partenaires au premier rang desquels la Région.

Côté usagers, une première étape a été franchie pour faciliter l'itinérance régionale : la mise en place de l'itinérance « entrante » qui permet à un abonné extérieur d'accéder facilement au réseau SmiléMobi, ainsi qu'une tarification identique sur l'ensemble des bornes publiques en Pays de la Loire.



Une tarification simplifiée et une itinérance interrégionale facilitée, grâce à une collaboration des syndicats regroupés au sein de l'entente régionale Territoire d'énergie Pays de la Loire !

LA MOBILITÉ GAZ

Après deux années de fonctionnement, la station bioGNV mutualisée sur le site du Siéml a atteint son objectif de consommation, assurant ainsi son équilibre économique. Elle compte désormais 11 partenaires professionnels et alimente au quotidien les véhicules gaz du syndicat, principalement utilisés par les chargés d'affaires et les conseillers en énergie partagés.



32

tonnes de gaz naturel comprimé consommées (+ 45 %), soit l'équivalent de 640 000 km parcourus en Fiat 500L GNV



2 800

pleins de gaz, dont 1 700 uniquement par les véhicules du Siéml



36

véhicules gaz ont accès à la station, dont les 17 Fiat GNV du Siéml



38,4

tonnes de CO₂ évitées du fait de la consommation de biométhane.

LES CHIFFRES

186 bornes normales pour véhicules électriques.

10 bornes rapides.



L'INFO EN +

30 c'est le nombre de bornes de recharge pour vélos à assistance électrique que le Siéml envisage d'installer le long des circuits touristiques.

2 bornes ont déjà été installées et inaugurées en 2018 !



1 2000 visiteurs au Salon du véhicule électrique !



2



3



4



5

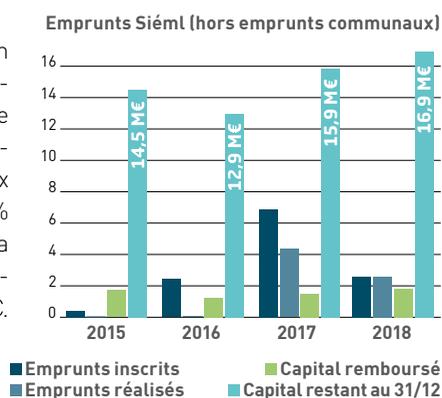
1 Inauguration du salon du véhicule électrique. 2 Inauguration de la borne de recharge rapide de Doué-en-Anjou. 3 Visite de la station bioGNV mutualisée. 4 Présentation de la borne de recharge pour vélos à assistance électrique à la Fête du vélo. 5 Colloque régional des mobilités durables à Terra Botanica.

Les mobilités durables en 5 vidéos !

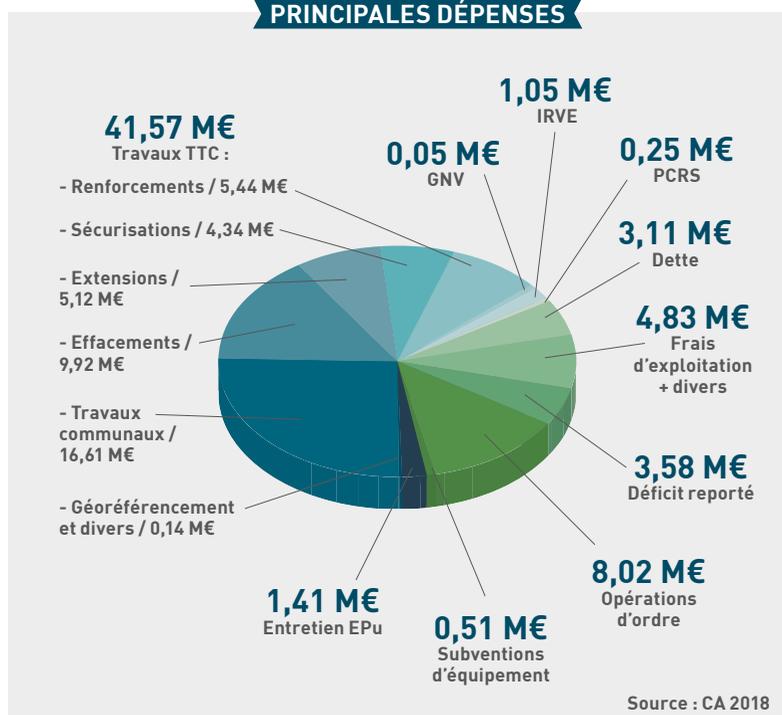
RESSOURCES EN LIGNE

→ LES EMPRUNTS

Le Siéml a souscrit en 2018 un emprunt sur 15 ans d'un montant global de 3 M€ auprès de la Banque Postale au taux révisable sur Euribor 3 mois. Le taux moyen de la dette est de 2,53 % contre 2,97 %. Le stock de la dette propre au Siéml au 31 décembre 2018 est ainsi de 16,9 M€.

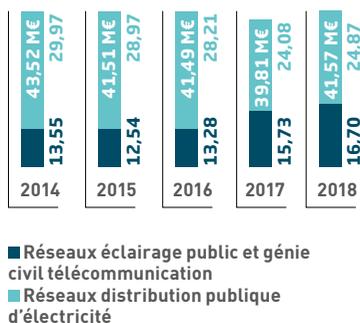


PRINCIPALES DÉPENSES



→ LE VOLUME DES INVESTISSEMENTS SUR LES RÉSEAUX

Les travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité représentent les deux tiers des investissements du Siéml. Le tiers restant est effectué sur les réseaux d'éclairage public, le génie civil de télécommunications, ainsi que les aides à la rénovation thermique du bâti communal. En 2018, le Siéml a investi 585 310 € au titre des bornes IRVE.



L'INFO EN +

→ LA DÉMATÉRIALISATION : NOUVEAU CADRE BUDGÉTAIRE

Le travail engagé en 2017 par le service des finances sur la dématérialisation de la chaîne d'exécution budgétaire s'est poursuivi par la mise en place des maquettes et documents budgétaires au 1^{er} janvier sur la plateforme Totem.

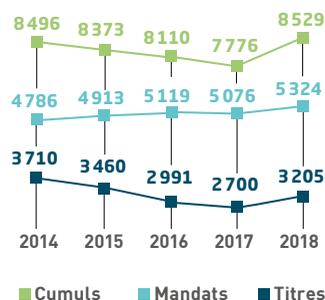
Un nouveau cadre budgétaire a été défini et la quasi-totalité du budget a migré vers un logiciel web offrant davantage de fonctionnalités (extrapolations, découpage du budget en services gestionnaires...). Ces évolutions assureront un meilleur pilotage de l'organisation dès 2019.

→ LE BUDGET ANNEXE PCRS

Les paramétrages de ce nouveau budget ont débuté au premier trimestre, suivis de l'intégration des conventions de partenariat. Une montée en puissance est attendue en 2019. 100 000 € d'investissement ont été réalisés en 2018 principalement les études dédiées au PCRS.

L'ACTIVITÉ COMPTABLE

Les mandats et titres de recettes sont les ordres de paiement et d'encaissement émis par les services du Siéml. En 2018, l'activité comptable a augmenté de 10 % avec 5324 mandats et 3205 titres de recettes. Le service gère désormais 4 comptes de trésorerie distincts (BP, IRVE, GNV et PCRS).



LES RESSOURCES HUMAINES

UNE ÉQUIPE DE 51 AGENTS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Au 1^{er} janvier 2018 et pour la deuxième fois de son histoire, le syndicat a dépassé le seuil des 50 agents. Par voie de conséquence, les premières élections professionnelles ont eu lieu en décembre (cf. ci-contre). Cette évolution, bien que les effectifs soient stables en 2018 avec aucune création de poste, s'inscrit dans un contexte d'évolution démographique des effectifs (départs à la retraite) et de transformation des métiers. Des enjeux forts pour les années à venir !

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

→ LES DÉPARTS

3 agents ont été admis à la retraite (6 en 2017) : deux techniciens chargés d'affaires et un agent de maîtrise en charge des certificats d'urbanisme et permis de construire.

→ LES ARRIVÉES

2 chargés d'affaires ont été recrutés sur des postes d'emploi permanent.

→ LES MISSIONS TEMPORAIRES

4 agents ont été recrutés sur des missions temporaires : un technicien EnR thermique, un archiviste, un agent en alternance dans le cadre de la renégociation du contrat de concession et un agent saisonnier d'accueil/gestion administrative.

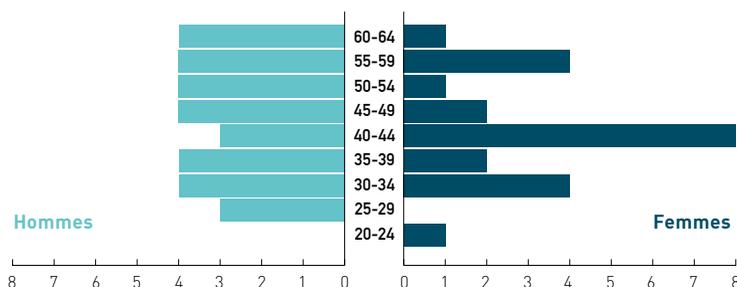
→ L'ACCUEIL DE STAGIAIRES

7 stagiaires ont été accueillis, la majorité sur des stages courts, ce qui contribue à favoriser la notoriété du Siéml. Le stage le plus long s'est déroulé au service éclairage public pour une durée 4 mois.



L'année 2019 sera particulièrement exigeante en matière de recrutements. Il conviendra d'éviter les pertes de savoir-faire liés au 7 départs à la retraite envisagés tout en anticipant les nouvelles compétences (géoréférencement des réseaux, gestion de la mise à jour du PCRS, développement de la mobilité, conseil en énergie...).

PYRAMIDE DES ÂGES



L'INFO EN +

LES PREMIÈRES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU SIÉML

Un comité technique et un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ont été instaurés par délibération en date du 24 avril 2018.

Les représentants du personnels (3 titulaires et 3 suppléants pour chacune des instances) ont été élus le 6 décembre.

Il reste désormais à faire vivre ces nouvelles instances, les sujets étant nombreux à aborder...



UNE ÉTUDE SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

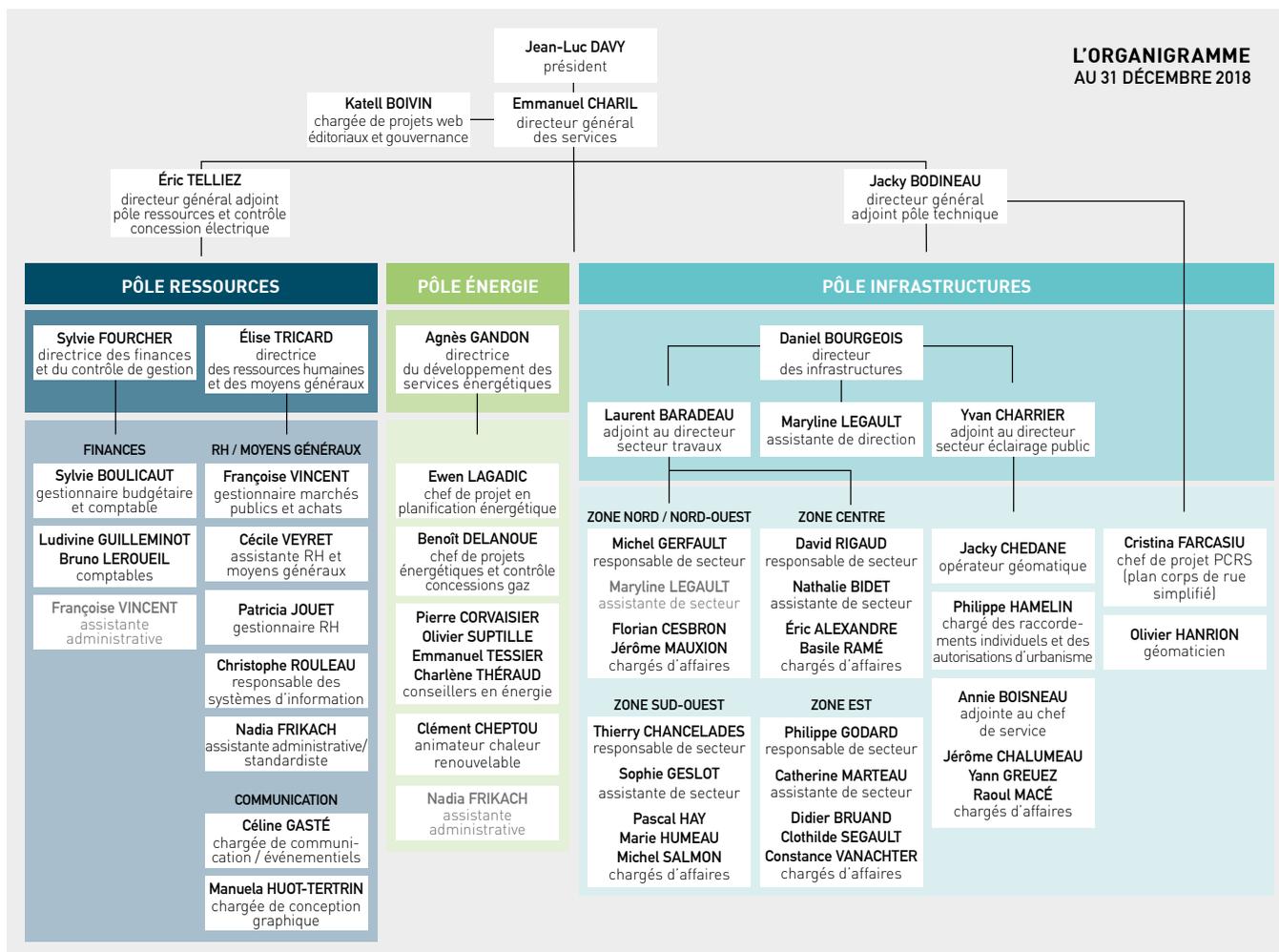
Les agents ont été invités à remplir un questionnaire portant sur leurs conditions de travail. Il s'agit de la première étape d'une étude sur les risques psychosociaux lancée dans un contexte de changements profonds.

LES CHIFFRES

51 agents sur emplois permanents dont 22 femmes et 29 hommes.

44,9 ans de moyenne d'âge (49 en 2015).

47 % en catégorie B, **27,5** % en catégorie C et **25,5** % en catégorie A.



LA FORMATION DES AGENTS

L'effort de formation a été important en 2018 et particulièrement axé sur les fonctions supports (dématérialisation budgétaire et des marchés publics, budgets annexes et régime de la TVA, prélèvement à la source, élections professionnelles) et sur le service éclairage public (nouvelles normes d'éclairage, renouvellement des habilitations électriques). Les agents contractuels venant du secteur privé ont également bénéficié d'une formation sur l'environnement juridique et institutionnel des collectivités.



5,5

% de la masse salariale
(4,6 % en 2017)



99,3

% de taux de départ en formation



5,7

journées de formation par agent en moyenne

L'INFO EN +

La mutualisation de certaines formations avec les quatre autres syndicats d'énergies dans le cadre du pôle régional a permis d'établir des programmes sur mesure, de favoriser les échanges de pratiques et de mutualiser les coûts de formations.



En 2019, le plan de formation ciblera les services techniques, avec notamment une session de formation au management pour les responsables de secteur.





ANNEXES

- TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DE RÉSEAUX,
DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC,
D'INSTALLATION DE BORNES IRVE ET VAE,
- AUDITS ÉNERGÉTIQUES, SUBVENTIONS FIPEE
ET CONVENTIONS CEP

EXTENSIONS INDIVIDUELLES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		2	10 202 €	MONTILLIERS		4	42 237 €
ANGRIE		1	52 222 €	MONTREUIL-SUR-MAINE		1	6 086 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	CUON	2	19 504 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	CHAUDRON-EN-MAUGES	1	54 277 €
	SAINT-MARTIN-D'ARCÉ	2	8 048 €		FIÉF-SAUVIN (LE)	1	6 190 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	GÉE	1	7 588 €		FUILLET (LE)	3	42 987 €
BEAULIEU-SUR-LAYON		1	39 432 €		PUISSET-DORÉE (LE)	1	6 583 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	1	27 819 €		ST-QUENTIN-EN-MAUGES	1	9 257 €
	BEAUPRÉAU	1	11 469 €	MONTSOREAU		2	21 062 €
	GESTÉ	4	58 427 €	MORANNES-SUR-SARTHE	DAUMERAY	1	30 434 €
	POITEVINIÈRE (LA)	1	15 460 €	DAUMERAY			
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	2	26 432 €	MOULIHERNE		2	68 841 €
BÉCON-LES-GRANITS		1	17 132 €	MÛRS-ÉRIGNÉ		1	8 090 €
BÉGROLLES-EN-MAUGES		1	8 207 €	NOYANT-VILLAGES	CHAVAINES	1	25 727 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	FAYE-D'ANJOU	1	15 560 €		GENNETEIL	1	7 119 €
	RABLAY-SUR-LAYON	1	8 201 €		LASSE	1	9 760 €
	THOUARCÉ	1	6 272 €		MÉON	2	19 197 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	FONTAINE-GUÉRIN	2	11 607 €	NUAILLÉ		1	3 641 €
BRIOLLAY		1	7 651 €	OMBRÉE-D'ANJOU	CHAZÉ-HENRY	2	72 234 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	ALLEUDS (LES)	2	48 927 €		POUANCÉ	1	7 965 €
	LUIGNÉ	1	1 133 €	ORÉE-D'ANJOU	BOUZILLÉ	1	42 077 €
	ST-SATURNIN-SUR-LOIRE	1	7 688 €		CHAMPTOCEAUX	1	10 484 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	72 405 €		LANDEMONT	2	8 162 €
CERQUEUX (LES)		1	11 221 €		LIRÉ	3	15 369 €
CHAMBELLAY		1	8 433 €		VARENNE (LA)	2	16 430 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHANZEAUX	1	5 980 €	POSSONNIÈRE (LA)		1	920 €
	JUMELLIÈRE (LA)	1	6 672 €	RAIRIES (LES)		1	32 023 €
	SAINT-LÉZIN	2	39 742 €	ROMAGNE (LA)		1	10 339 €
CORZÉ		1	18 501 €	ROU-MARSON		1	5 146 €
DISTRÉ		4	74 305 €	SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS		2	36 002 €
ERDRE-EN-ANJOU	POUÈZE (LA)	2	13 069 €	SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE		2	10 492 €
	VERN-D'ANJOU	1	6 486 €	SAINT-LÉGER-DES-BOIS		2	40 913 €
ÉTRICHÉ		1	21 336 €	SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET		1	11 837 €
FENEU		1	8 442 €	SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX		1	13 437 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	1	59 105 €	SAINT-MELAINE-SUR-AUBANCE		1	7 062 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GRÉZILLÉ	1	17 956 €	SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE		2	52 492 €
HUILLÉ		1	30 024 €	SARRIGNÉ		1	6 314 €
JARZÉ-VILLAGES	BEAUVAU	1	10 436 €	SEICHES-SUR-LE-LOIR		1	3 210 €
	JARZÉ	2	27 702 €	SÉVREMOINE	LONGERON (LE)	4	43 160 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	68 558 €		MONTFAUCON-MONTIGNÉ	1	9 206 €
LOIRE-AUTHION	BAUNÉ	1	11 171 €		RENAUDIÈRE (LA)	2	15 878 €
	ST-MATHURIN-SUR-LOIRE	1	19 111 €		ROUSSAY	2	16 895 €
LONGUÉ-JUMELLES		1	1 171 €		ST-GERMAIN-SUR-MOINE	1	30 844 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	PRUILLÉ	1	7 401 €		TILLIÈRES	1	52 397 €
LOURESSE-ROCHEMENIER		1	5 797 €	SOMLOIRE		1	14 245 €
LYS-HAUT-LAYON	TIGNÉ	1	1 227 €	SOULAIRE-ET-BOURG		1	5 817 €
	VIHIERS	1	2 484 €	TIERCÉ		2	22 291 €
MAUGES-SUR-LOIRE	BOTZ-EN-MAUGES	1	6 888 €	TUFFALUN	NOYANT-LA-PLAINE	1	1 956 €
	CHAPELLE-ST-FLORENT (LA)	1	8 773 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	CORNUAILLE (LA)	1	7 806 €
	MARILLAIS (LE)	1	9 664 €		LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	2	29 279 €
	MONTJEAN-SUR-LOIRE	1	86 921 €		VILLEMOISAN	2	1 112 €
	ST-FLORENT-LE-VIEIL	2	14 013 €	VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	3	9 957 €
	ST-LAURENT-DU-MOTTAY	1	21 596 €	VERNANTES		2	31 685 €
MAULÉVRIER		1	5 817 €	VERNOIL-LE-FOURRIER		1	3 291 €
MAZÉ-MILON		1	16 177 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU	ST-SYLVAIN-D'ANJOU	3	34 127 €
	MAZÉ	1	20 493 €	VEZINS		1	5 548 €
MAZIÈRES-EN-MAUGES		2	46 799 €	VILLEBERNIER		2	9534
MÉNITRÉ (LA)		2	35 047 €	YZERNAY		1	32 €
				TOTAL GÉNÉRAL		162	2 339 354 €

EXTENSIONS COLLECTIVES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
BAUGÉ-EN-ANJOU	SAINT-MARTIN-D'ARCÉ	1	6 029 €	MÛRS-ÉRIGNÉ		1	101 737 €
BEAUCOUZÉ		1	12 407 €	NEUILLÉ		1	2 199 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	11 730 €	NOYANT-VILLAGES	NOYANT	1	12 690 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	17 996 €	ORÉE-D'ANJOU	CHAMPTOCEAUX	1	147 639 €
BÉGROLLES-EN-MAUGES		1	11 015 €	PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		1	61 910 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	FONTAINE-GUÉRIN	1	7 418 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	SOUCELLES	1	16 569 €
BOUCHEMAINE		2	51 844 €	ROMAGNE (LA)		1	117 207 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	ALLEUDS (LES)	1	7 940 €	SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		6	15 441 €
	SAULGÉ-L'HOPITAL	1	75 285 €	SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE		1	16 195 €
	VAUCHRÉTIEN	3	42 250 €	SAINT-CYR-EN-BOURG		1	3 602 €
CHANTELOUP-LES-BOIS		1	10 794 €	SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE		2	12 087 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	ST-GEORGES-DES-GARDES	1	13 904 €	SAINT-LÉGER-DES-BOIS		2	31 629 €
	ST-LÉZIN	1	4 398 €	SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX		1	43 995 €
CORZÉ		1	95 955 €	SAVENNIÈRES		1	15 704 €
DISTRÉ		1	119 880 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	AVIRÉ	1	38 004 €
ÉCOUFLANT		1	31 978 €		CHAPELLE-SUR-LOUDON (LA)	1	8 246 €
ERDRE-EN-ANJOU	GENÉ	1	74 253 €		HÔTELLERIE-DE-FLÉE (L)	1	17 095 €
ÉTRICHÉ		1	93 906 €	SEICHES-SUR-LE-LOIR		1	20 439 €
FONTEVRAUD-L'ABBAYE		1	7 096 €	SÈVREMOINE	ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	47 885 €
INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	77 737 €		ST-MACAIRE-EN-MAUGES	3	120 655 €
JAILLE-YVON (LA)		1	11 179 €		TILLIÈRES	1	80 628 €
JARZÉ-VILLAGES	CHAUMONT-D'ANJOU	1	26 823 €	SOULAINES-SUR-AUBANCE		1	9 968 €
LÉZIGNÉ		1	12 187 €	SOUZAY-CHAMPIGNY		1	21 068 €
LION-D'ANGERS (LE)		5	149 804 €	TESSOUALLE (LA)		1	10 364 €
LOIRE-AUTHION	CORNÉ	1	60 379 €	THORIGNÉ-D'ANJOU		1	2 093 €
LONGUÉ-JUMELLES		1	34 063 €	TIERCÉ		2	35 215 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	2	34 705 €	TRÉMENTINES		1	81 742 €
LYS-HAUT-LAYON	TRÉMONT	1	14 500 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	27 069 €
MARCÉ		1	21 324 €	VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	1	12 919 €
MAUGES-SUR-LOIRE	MESNIL-EN-VALLÉE (LE)	1	13 553 €	VERNANTES		1	33 883 €
	POMMERAYE (LA)	1	32 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU		2	30 229 €
MAY-SUR-ÈVRE (LE)		1	94 706 €		PELLOUAILLES-LES-VIGNES	2	164 366 €
MAZÉ-MILON	MAZÉ	1	59 175 €		ST-SYLVAIN-D'ANJOU	2	19 719 €
MONTREUIL-JUIGNÉ		2	243 095 €	VEZINS		1	50 761 €
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	FIEF-SAUVIN (LE)	2	60 882 €	TOTAL GÉNÉRAL		92	3 180 145 €

RENFORCEMENTS DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ANGRIE		1	71 931 €	LYS-HAUT-LAYON	TIGNÉ	1	28 312 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	CUON	1	62 703 €	MAUGES-SUR-LOIRE	BOTZ-EN-MAUGES	1	107 997 €
	ÉCHEMIRÉ	2	44 175 €		ST-LAURENT-DE-LA-PLAINE	1	22 529 €
	GUÉDÉNIU (LE)	1	91 098 €	MÉNITRÉ (LA)		1	27 393 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	GÉE	1	79 609 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	BOISSIÈRE-SUR-ÈVRE (LA)	1	18 225 €
BEAULIEU-SUR-LAYON		1	31 549 €		FIEF-SAUVIN (LE)	1	107 406 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	CHAMP-SUR-LAYON	1	80 654 €	MOULIHERNE		1	46 453 €
	FAVERAYE-MÂCHELLES	1	6 862 €	NEUILLÉ		1	65 678 €
	THOUARCÉ	1	22 924 €	OMBRÉE-D'ANJOU	CHAZÉ-HENRY	1	66 523 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	BRION	1	84 459 €		COMBRÉE	1	15 945 €
	FONTAINE-GUÉRIN	2	79 800 €		POUANCÉ	2	75 154 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	ALLEUDS (LES)	1	40 752 €	ORÉE-D'ANJOU	DRAIN	1	41 869 €
	VAUCHRÉTIEN	1	3 265 €	PLAINE (LA)		1	31 604 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	52 385 €	RAIRIES (LES)		1	8 480 €
CHANTELOUP-LES-BOIS		2	145 995 €	ROCHEFORT-SUR-LOIRE		1	20 037 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	JUMELLIÈRE (LA)	2	101 440 €	ROU-MARSON		1	29 945 €
	ST-GEORGES-DES-GARDES	1	32 €	SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS		1	41 546 €
CORZÉ		1	7 963 €	SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS		1	20 887 €
DISTRÉ		1	6 829 €	SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE		1	11 198 €
DOUÉ-EN-ANJOU	ST-GEORGES-SUR-LAYON	1	12 678 €	SCEAUX-D'ANJOU		1	21 749 €
DURTAL		2	36 129 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	AVIRÉ	1	27 038 €
ERDRE-EN-ANJOU	BRAIN-SUR-LONGUENÉE	1	83 006 €		BOURG-D'IRÉ (LE)	1	10 272 €
ÉTRICHÉ		1	28 928 €		CHÂTELAIS	2	25 478 €
FENEU		1	215 €		HÔTELLERIE-DE-FLÉE (L)	1	645 €
FREIGNÉ		2	87 355 €		NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	1	172 586 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	1	1 588 €		NYOISEAU	1	84 472 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	1	23 918 €		ST-SAUVEUR-DE-FLÉE	1	140 697 €
	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	1	35 935 €	SEICHES-SUR-LE-LOIR		1	73 106 €
	ST-MARTIN-DE-LA-PLACE	2	20 213 €	SÈVREMOINE		1	20 988 €
GREZ-NEUVILLE		1	20 575 €		LONGERON (LE)	1	46 866 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	MARIGNÉ	1	39 154 €		TILLIÈRES	1	11 743 €
	SŒURDRES	1	60 804 €	SOULAINES-SUR-AUBANCE		1	4 821 €
INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	25 151 €	TIERCÉ		1	6 614 €
JARZÉ-VILLAGES		1	215 €	TOUTLEMONDE		1	28 211 €
	BEAUVAU	1	100 742 €	TUFFALUN	NOYANT-LA-PLAINE	2	63 319 €
	JARZÉ	1	10 119 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	VILLEMOISAN	1	42 115 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	3 621 €	VERNANTES		1	4 329 €
	ANDIGNÉ	1	7 734 €	VERNOIL-LE-FOURRIER		1	3 874 €
LOIRE-AUTHION	ANDARD	1	77 466 €	VEZINS		2	65871 €
	CORNÉ	1	23 977 €	VILLEVÊQUE		1	11 847 €
	ST-MATHURIN-SUR-LOIRE	1	64 041 €	YZERNAY		1	32 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEIGNANNE (LA)	2	122 247 €	TOTAL GÉNÉRAL		95	355 4091 €

SÉCURISATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		1	12 044 €	JAILLE-YVON (LA)		2	201 040 €
ANGRIE		1	52 147 €	LYS-HAUT-LAYON	TIGNÉ	2	128 023 €
ARMAILLÉ		1	89 624 €	MAUGES-SUR-LOIRE	BOTZ-EN-MAUGES	1	198 312 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	CLEFS-VAL-D'ANJOU	2	32 821 €	MORANNES-SUR-SARTHE DAUMERAY	CHEMIRÉ-SUR-SARTHE	1	143 480 €
	ÉCHEMIRÉ	1	10 090 €		DAUMERAY	1	130 436 €
	SAINT-QUENTIN- LÈS-BEAUREPAIRE	3	113 086 €	MOULIHERNE		1	81 995 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	GESTÉ	1	17 737 €	NOYANT-VILLAGES	BROC	2	123 549 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	94 806 €		CHIGNÉ	1	151 146 €
BÉCON-LES-GRANITS		2	173 503 €		LINIÈRES-BOUTON	1	215 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	RABLAY-SUR-LAYON	1	83 605 €		MEIGNÉ-LE-VICOMTE	3	318 285 €
BLOU		1	39 857 €		NOYANT	1	22 880 €
BRIOLLAY		1	23 178 €		PARÇAY-LES-PINS	1	63 420 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	LUIGNÉ	1	92 861 €	ORÉE-D'ANJOU	DRAIN	1	24 488 €
	VAUCHRÉTIEN	1	21 084 €		LIRÉ	1	161 099 €
CHALLAIN-LA-POThERIE		1	3 226 €	PLAINE		1	3 591 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS		2	144 096 €	ROCHFORT-SUR-LOIRE		1	144 706 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	NEUVY-EN-MAUGES	2	249 414 €	SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS		3	68 297 €
	VALANJOU	1	46 976 €	SAINT-LÉGER-DES-BOIS		1	215 €
CORON		1	28 418 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	CHAPELLE- SUR-LOUDON (LA)	1	54 444 €
DOUÉ-EN-ANJOU	VERCHERS- SUR-LAYON (LES)	1	5 967 €	SÈVREMOINE	MONTFAUCON- MONTIGNÉ	1	211 652 €
ERDRE-EN-ANJOU	POUËZE (LA)	1	50 707 €	TERRANJOU	CHAVAGNES-LES-EAUX	2	46 315 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	1	23 844 €	TOTAL GÉNÉRAL		59	3 873 186 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CONTIGNÉ	1	106 659 €				
	MARIGNÉ	1	79 850 €				

EXTENSIONS DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		2	11 204 €	GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	1	1 513 €
AVRILLÉ		1	33 456 €	GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	2	40 119 €
BEAUCOUZÉ		3	39 764 €		GRÉZILLÉ	1	6 320 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	2	637 €		ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	1	2 207 €
	GÉE	1	5 503 €	GREZ-NEUVILLE		1	30 856 €
BEAULIEU-SUR-LAYON		1	2 420 €	HAUTS-D'ANJOU (LES)	SŒURDRES	1	4 083 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	7	288 394 €	INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	7 543 €
	POITEVINIÈRE (LA)	1	11 539 €	JARZÉ-VILLAGES	BEAUVAU	1	18 039 €
BÉCON-LES-GRANITS		1	1 160 €		CHAUMONT-D'ANJOU	1	3 644 €
BÉGROLLES-EN-MAUGES		2	47 997 €		JARZÉ	1	11 898 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	THOUARCÉ	1	24 161 €	JUVARDEIL		1	12 108 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	BRION	1	3 875 €	LÉZIGNÉ		2	27 701 €
	FONTAINE-GUÉRIN	1	1 857 €	LION-D'ANGERS (LE)		3	46 540 €
BOUCHEMAINE		1	11 533 €		LION-D'ANGERS (LE) avant 2016	1	10 025 €
BRIOLLAY		1	21 168 €	LOIRE-AUTHION	ANDARD	1	103 470 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	ALLEUDS (LES)	1	117 137 €		CORNÉ	1	32 751 €
	SAULGÉ-L'HÔPITAL	1	15 458 €	LONGUÉ-JUMELLES		1	2 430 €
	VAUCHRÉTIEN	1	95 508 €	LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	1	60 526 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	33 518 €	LYS-HAUT-LAYON	TANCOIGNÉ	1	19 084 €
CERNUSSON		1	1 108 €		TRÉMONT	2	8 928 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	2 950 €		VIHIERS	3	10 582 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		2	82 009 €	MARCÉ		1	5 791 €
CHANTELOUP-LES-BOIS		1	7 318 €	MAUGES-SUR-LOIRE	BOTZ-EN-MAUGES	1	10 442 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHEMILLÉ	3	76 263 €		BOURGNEUF-EN-MAUGES	1	11 950 €
	COSSÉ-D'ANJOU	2	5 540 €		MESNIL-EN-VALLÉE (LE)	1	6 242 €
	JUMELLIÈRE (LA)	1	3 571 €		MONTJEAN-SUR-LOIRE	1	2 660 €
	SALLE-DE-VIHIERS	1	3 389 €		ST-FLORENT-LE-VIEIL	3	20 482 €
	ST-GEORGES-DES-GARDES	1	10 458 €	MAULÉVRIER		2	5 742 €
	ST-LÉZIN	1	1 238 €	MAY-SUR-ÈVRE (LE)		5	112 713 €
	TOURLANDRY (LA)	2	12 156 €	MAZÉ-MILON	MAZÉ	2	14 374 €
CHEMILLÉ-CHAMPTEUSSÉ	CHAMPTEUSSÉ-SUR-BACONNE	1	2 857 €	MAZIÈRES-EN-MAUGES		2	31 699 €
CORON		1	25 547 €	MÉNITRÉ (LA)		1	12 392 €
CORZÉ		1	8 209 €	MONTILLIERS		1	66 699 €
COURLÉON		1	30 492 €	MONTREUIL-BELLAY		1	7 176 €
DISTRÉ		2	9 973 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		2	22 640 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	4	43 752 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	FIEF-SAUVIN (LE)	3	8 079 €
DURTAL		2	82 305 €		FUILLET (LE)	1	35 833 €
ÉCOUFLANT		2	86 138 €		ST-PIERRE-MONTLIMART	1	19 346 €
ÉCUILLÉ		1	17 064 €	MORANNES-SUR-SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	1	3 534 €
ERDRE-EN-ANJOU	GENÉ	1	5 958 €	NOYANT-VILLAGES	CHIGNÉ	1	16 484 €
ÉTRICHÉ		1	16 706 €		NOYANT	2	25 009 €
FONTEVRAUD-L'ABBAYE		1	6 581 €				

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
OMBRÉE-D'ANJOU	POUANCÉ	1	1 251 €	SÈVREMOINE		1	59 006 €
ORÉE-D'ANJOU	BOUZILLÉ	1	3 962 €		ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	3 772 €
	LIRÉ	2	30 859 €		ST-GERMAIN-SUR-MOINE	2	13 915 €
	VARENNE (LA)	1	50 474 €		ST-MACAIRES-EN-MAUGES	2	38 527 €
PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		3	68 583 €		TILLIÈRES	1	17 394 €
PONTS-DE-CÉ (LES)		2	302 172 €		TORFOU	2	7 673 €
POSSONNIÈRE (LA)		1	20 907 €	SOMLOIRE		2	56 380 €
RAIRIES (LES)		1	3140 €	SOULAINES-SUR-AUBANCE		1	6 510 €
ROCHFORT-SUR-LOIRE		1	10 924 €	TERRANJOU	CHAVAGNES-LES-EAUX	1	16 123 €
ROMAGNE (LA)		1	5 905 €		MARTIGNÉ-BRIAND	1	10 130 €
ROU-MARSON		1	27 645 €	TESSOUALLE (LA)		2	9 551 €
SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS		2	23 048 €	THORIGNÉ-D'ANJOU		1	31 073 €
SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE		1	52 247 €	TIERCÉ		2	22 076 €
SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE		2	12 037 €	TRÉMENTINES		4	73 003 €
SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS		1	2 858 €	TUFFALUN	AMBILLOU-CHÂTEAU	1	43 225 €
SAINT-JUST-SUR-DIVE		1	5 403 €	TURQUANT		2	51 767 €
SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE		2	5 872 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	CORNUAILLE (LA)	1	12 413 €
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLoux		2	61 494 €		LOURoux-BÉCONNAIS (LE)	1	9 425 €
SARRIGNÉ		1	25 511 €	VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	1	2 048 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	AVIRÉ	1	4 726 €	VARENNES-SUR-LOIRE		1	3 011 €
	CHÂTELAIS	2	3 552 €	VAUDELNAY		1	8 302 €
	HÔTELLERIE-DE-FLÉE (L)	1	10 223 €	VERNANTES		1	14 805 €
	MONTGUILLON	1	1 619 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU		2	18 246 €
	NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	1	11 440 €		SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU	2	21 708 €
	NYOISEAU	1	78 414 €	VEZINS		3	40 954 €
	SEGRÉ	3	91 179 €	VILLEVÉQUE		1	57 560 €
	ST-MARTIN-DU-BOIS	1	6 393 €	VIVY		1	13 564 €
	STE-GEMMES-D'ANDIGNÉ	1	25 731 €	YZERNAY		1	33 239 €
SEICHES-SUR-LE-LOIR		3	60 453 €	TOTAL GÉNÉRAL		210	3 930 455 €
SERMAISE		1	19 513 €				

RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		1	2 964 €	MAUGES-SUR-LOIRE	CHAPELLE-ST-FLORENT (LA)	1	8 243 €
ANGRIE		1	25 252 €		MARILLAIS (LE)	1	6 309 €
ARMAILLÉ		1	6 320 €		MESNIL-EN-VALLÉE (LE)	1	14 968 €
AVRILLÉ		1	37 218 €		MONTJEAN-SUR-LOIRE	1	39 821 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	1	48 077 €		POMMERAYE (LA)	1	59 013 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	29 274 €		ST-FLORENT-LE-VIEIL	1	75 238 €
BEAULIEU-SUR-LAYON		1	20 547 €		ST-LAURENT-DE-LA-PLAINE	1	3 192 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	1	76 165 €	MAULÉVRIER		1	586 €
	BEAUPRÉAU	1	8 225 €	MONTILLIERS		1	3 406 €
	CHAPELLE-DU-GENÊT (LA)	1	3 471 €	MONTREUIL-BELLAY		3	157 567 €
	GESTÉ	1	32 340 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		2	298 253 €
	JALLAIS	1	14 416 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	CHAUDRON-EN-MAUGES	1	15 027 €
	JUBAUDIÈRE (LA)	1	22 017 €		CHAUSSAIRE (LA)	1	3 708 €
	PIN-EN-MAUGES (LE)	1	26 719 €		FUILET (LE)	1	45 356 €
	POITEVINIÈRE (LA)	1	5 729 €		MONTREVAULT	1	37 200 €
	ST-PHILBERT-EN-MAUGES	1	2 035 €		PUISSET-DORÉ (LE)	1	52 848 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	16 173 €		SALLE-ET-CHAPELLE-AUBRY (LA)	1	5 682 €
BÉCON-LES-GRANITS		1	61 896 €		ST-PIERRE-MONTLIMART	1	4 668 €
BÉGROLLES-EN-MAUGES		1	30 200 €		ST-RÉMY-EN-MAUGES	1	25 205 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	RABLAY-SUR-LAYON	1	48 688 €	MORANNES-SUR-SARTHE DAUMERAY	CHEMIRÉ-SUR-SARTHE	1	25 314 €
	THOUARCÉ	2	156 631 €	MOULIHERNE		2	22 405 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	BRION	1	31 983 €	MOZÉ-SUR-LOUET		1	31 978 €
BOUCHEMAINE		1	180 792 €	NOYANT-VILLAGES	MEIGNÉ-LE-VICOMTE	1	12 116 €
BRAIN-SUR-ALLONNES		1	20 366 €	NUAILLÉ		1	29 997 €
BREILLE-LES-PINS (LA)		1	7 652 €	ORÉE-D'ANJOU	BOUZILLÉ	1	72 869 €
BRIOLLAY		2	35 490 €		CHAMPTOCEAUX	1	4 855 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	LUIGNÉ	1	3 604 €		DRAIN	1	52 917 €
CERQUEUX (LES)		1	27 942 €		LANDEMONT	1	14 372 €
CHACÉ		1	2 546 €		ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	9 684 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	24 087 €		ST-SAUVEUR-DE-LANDEMONT	1	3 115 €
CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE		1	31 186 €		VARENNE (LA)	1	17 069 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHANZEAUX	1	32 143 €	PLAINE (LA)		1	22 159 €
	CHEMILLÉ	1	90 690 €	PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		1	27 727 €
	VALANJOU	1	139 999 €	PONTS-DE-CÉ (LES)		1	119 719 €
CHOLET		1	123 857 €	RAIRIES (LES)		2	49 845 €
CORZÉ		1	27 712 €	ROMAGNE (LA)		1	46 666 €
COUDRAY-MACOUARD (LE)		2	18 644 €	SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		1	145 499 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	1	10 782 €	SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS		1	23 712 €
ÉCOUFLANT		1	1 598 €	SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE		2	45 521 €
ERDRE-EN-ANJOU	POUÈZE (LA)	1	44 839 €	SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES		1	2 759 €
	VERN-D'ANJOU	1	34 558 €	SAINT-JUST-SUR-DIVE		1	4 700 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	1	44 283 €	SAINT-LÉGER-DES-BOIS		1	11 613 €
GREZ-NEUVILLE		1	35 917 €	SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX		1	16 381 €
JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	1	11 449 €	SAUMUR		1	10 592 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	19 291 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	1	50 913 €
LONGUÉ-JUMELLES		1	9 580 €		NYOISEAU	1	10 477 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	1	3 081 €		ST-SAUVEUR-DE-FLÉE	1	13 661 €
	PRUILLÉ	1	26 008 €	SÉGUINIÈRE (LA)		1	28 501 €
LYS-HAUT-LAYON	TIGNÉ	1	37 216 €				
MAUGES-SUR-LOIRE	BEAUSSE	1	4 402 €				
	BOTZ-EN-MAUGES	1	10 839 €				
	BOURGNEUF-EN-MAUGES	1	7 008 €				

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
SÈVREMOINE	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	2	147 739 €	TIERCÉ		1	39 994 €
	RENAUDIÈRE (LA)	1	35 460 €	TRÉMENTINES		1	78 580 €
	ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	74 184 €	TUFFALUN	NOYANT-LA-PLAINE	2	14 284 €
	ST-CRESPIN-SUR-MOINE	1	28 462 €	VARENNES-SUR-LOIRE		1	22 233 €
	ST-GERMAIN-SUR-MOINE	1	38 538 €	VARRAINS		1	11 124 €
	ST-MACAIRES-EN-MAUGES	1	52 661 €	VERNANTES		1	21 866 €
	TILLIÈRES	2	65 339 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	1	80 632 €
SOUCELLES		1	22 140 €		SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU	1	35 411 €
SOULAIRES-ET-BOURG		1	9 406 €	VILLEVÊQUE		1	18 523 €
TESSOULLE (LA)		1	39 555 €	TOTAL GÉNÉRAL		131	4 393 457 €

EFFACEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE, D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DE TÉLÉCOM

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ANGERS		6	1 008 532 €	LONGUÉ-JUMELLES		1	110 170 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	CHEVIRÉ-LE-ROUGE	1	172 651 €	LYS-HAUT-LAYON	NUEIL-SUR-LAYON	1	141 270 €
	ÉCHEMIRÉ	2	249 895 €	MAY-SUR-ÈVRE (LE)		1	33 218 €
BEAUCOUZÉ		1	67 025 €	MIRÉ		1	32 854 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	GÉE	1	30 478 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	PUISSET-DORÉ (LE)	1	36 026 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	CHAPELLE-DU-GENÊT (LA)	1	137 857 €		ST-PIERRE-MONTLIMART	1	37 639 €
	POITEVINIÈRE (LE)	1	163 318 €	MORANNES-SUR-SARTHE DAUMERAY	CHEMIRÉ-SUR-SARTHE	1	186 699 €
BÉCON-LES-GRANITS		1	221 123 €	NOYANT-VILLAGES	BROC	1	487 841 €
BÉGROLLES-EN-MAUGES		1	51 385 €	OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	1	76 796 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	CHACÉ	1	22 087 €	ORÉE-D'ANJOU	CHAMPTOCEAUX	1	140 152 €
BRÉZÉ		1	105 039 €		LIRÉ	1	175 610 €
BRIOLLAY		1	147 078 €		ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	133 205 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	LUIGNÉ	1	206 931 €		VARENNE (LA)	1	245 844 €
CANDÉ		1	308 953 €	RAIRIES (LES)		1	147 943 €
CERNUSSON		1	138 244 €	ROU-MARSON		1	34 971 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		1	91 337 €	SAINT-CYR-EN-BOURG		1	108 035 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	JUMELLIÈRE (LA)	2	26 812 €	SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE		1	58 950 €
	SALLE-DE-VIHIERS (LA)	1	66 859 €	SAUMUR		2	232 408 €
DISTRÉ		2	192 749 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	1	87 223 €
DURTAL		1	397 447 €	SEICHES-SUR-LE-LOIR		1	46 956 €
ERDRE-EN-ANJOU	GENÉ	1	112 775 €	SÈVREMOINE	TORFOU	1	51 858 €
ÉTRICHÉ		1	168 804 €	SOUZAY-CHAMPIGNY		1	259 004 €
FENEU		2	246 991 €	TERRANJOU	NOTRE-DAME-D'ALLENCON	1	85 878 €
FONTEVRAUD-L'ABBAYE		1	20 461 €	THORIGNÉ-D'ANJOU		1	131 042 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	1	292 241 €	TIERCÉ		1	150 115 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	2	130 948 €	TRÉLAZÉ		1	41 374 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	1	69 658 €	TRÉMENTINES		1	98 084 €
	SŒURDRES	1	75 310 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	CORNUAILLE (LA)	1	45 472 €
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	2	251 600 €		LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	91 473 €
JAILLE-YVON (LA)		1	89 041 €	VAL-DU-LAYON	ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ	1	176 538 €
JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	2	187 561 €		ST-LAMBERT-DU-LATTAY	1	43 246 €
LÉZIGNÉ		1	371 871 €	VILLEBERNIER		2	116 667 €
LION-D'ANGERS (LE)	LION-D'ANGERS (LE) avant 2016	2	487 867 €	TOTAL GÉNÉRAL		83	10 479 365 €
LOIRE-AUTHION	BRAIN-SUR-L'AUTHION	2	243 375 €				
	ST-MATHURIN-SUR-LOIRE	1	80 503 €				

EXTENSIONS DU RÉSEAU TÉLÉCOM

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
BEAUCOUZÉ		1	6 224 €	MAY-SUR-ÈVRE		2	34 915 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	3 979 €	MAZÉ-MILON	MAZÉ	1	19 794 €
BOUCHEMAINE		1	10 236 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		1	69 376 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	SAULGÉ-L'HÔPITAL	1	10 012 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	FIEF-SAUVIN (LE)	2	15 152 €
CHANTELOUP-LES-BOIS		1	4 305 €	NOYANT-VILLAGES	NOYANT	1	5 493 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	JUMELLIÈRE (LA)	1	2 177 €	OMBRÉE-D'ANJOU	POUANCÉ	1	9 040 €
	ST-GEORGES-DES-GARDES	1	4 477 €	ROMAGNE (LA)		1	24 641 €
CORZÉ		1	25 427 €	SAINT-CYR-EN-BOURG		1	869 €
DISTRÉ		1	21 834 €	SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE		1	4 924 €
DURTAL		1	3 539 €	SAINT-MARTIN-DU-FOUILLoux		1	7 303 €
ÉCOUFLANT		1	15 783 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	AVIRÉ	1	9 462 €
ERDRE-EN-ANJOU	GENÉ	1	15 707 €		CHAPELLE-SUR-oudON (LA)	1	1 326 €
ÉTRICHÉ		1	11 099 €		HÔTELLERIE-DE-FLÉE (L)	1	4 590 €
FONTEVRAUD-L'ABBAYE		1	2 885 €	SEICHES-SUR-LE-LOIR		1	5 405 €
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	14 972 €	SÈVREMOINE	ST-MACAIRE-EN-MAUGES	1	4 336 €
JAILLE-YVON (LA)		1	4 164 €		TILLIÈRES	1	8 477 €
JARZÉ-VILLAGES	CHAUMONT-D'ANJOU	1	12 250 €	TESSOUALLE (LA)		1	3 183 €
LÉZIGNÉ		1	3 414 €	TIERCÉ		2	20 411 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	9 994 €	TRÉMENTINES		1	22 534 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	2	9 284 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	4 994 €
LYS-HAUT-LAYON	TRÉMONT	1	3 500 €	VERNANTES		1	8 994 €
MARCÉ		1	7 142 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU		2	9 365 €
TOTAL GÉNÉRAL						49	496 989 €

INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET POUR VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	1	7 939 €	MONTREUIL-BELLAY		1	7 802 €
	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	1	7 977 €	MONTSOUREAU		1	7 809 €
GREZ-NEUVILLE		2	8 341 €	ORÉE-D'ANJOU	CHAMPTOCEAUX	1	7 928 €
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	5 956 €	SAUMUR		2	54 193 €
LION-D'ANGERS (LE)	LION-D'ANGERS (LE) avant 2016	2	8 420 €	SOUZAY-CHAMPIGNY		1	7 988 €
MAUGES-SUR-LOIRE	ST-FLORENT-LE-VIEIL	1	7 898 €	TOTAL GÉNÉRAL		14	132 251 €

AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Commune	Commune de l'audit (dont commune déléguée)	Bâtiment(s) audité(s)	Montant audit (HT)	Participation commune (TTC)
ALLONNES		MSAP	1 371 €	358 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	Maison communale des loisirs	1 202 €	347 €
	JUBAUDIÈRE (LA)	Maison communale des loisirs	1 637 €	407 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	École	1 350 €	407 €
BLAISON-SAINT-SULPICE	BLAISON-GOHIER	Ateliers communaux	1 821 €	416 €
CARBAY		Salle des fêtes	1 371 €	358 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		Halles des mariniers	1 545 €	464 €
		Cinéma	1 545 €	464 €
CHAMBELLAY		Mairie / logement	1 960 €	416 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		Presbytère	2 100 €	407 €
CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE		Mairie	2 100 €	407 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	SAINTE-CHRISTINE	Maison communale des loisirs	1 415 €	416 €
CHENILLÉ-CHAMPTOUSSÉ	CHENILLÉ-CHANGÉ	Salle des fêtes	1 415 €	416 €
	CHAMPTOUSSÉ-SUR-BACONNE	Salle des fêtes	1 415 €	416 €
DENÉE		Salle polyvalente	1 545 €	464 €
ERDRE-EN-ANJOU	GENÉ	École	2 240 €	465 €
		Mairie / cantine	2 240 €	465 €
ÉTRICHÉ		Restaurant scolaire	1 637 €	407 €
		Salle des fêtes de l'Alerte	1 637 €	407 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	Château de la Roche	2 100 €	407 €
	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	École primaire	2 100 €	407 €
		Mairie	1 545 €	464 €
		Salle des loisirs	2 100 €	407 €
	SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES	Salle des loisirs	1 820 €	358 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	BRISSARTHE	École Kirikou	2 100 €	407 €
MARCÉ		Mairie et Logement	1 285 €	358 €
MAUGES-SUR-LOIRE	POMMERAYE (LA)	École des Charmilles	1 740 €	602 €
MAZIÈRES-EN-MAUGES		Bâtiment périscolaire	2 595 €	611 €
MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	MORANNES	Salle de sports - Salle des fêtes	2 975 €	970 €
NEUILLÉ		École	2 240 €	465 €
ORÉE-D'ANJOU	LANDEMONT	Pôle enfance / cantine	2 420 €	464 €
PUY-NOTRE-DAME (LE)		Ex-bureau de poste	1 371 €	358 €
SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS		Épicerie	1 371 €	358 €
SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		Hôtel de ville / théâtre	3 232 €	768 €
SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET		Bâtiment périscolaire	2 100 €	407 €
SAINT-MELAINE-SUR-AUBANCE		École / bibliothèque	2 100 €	407 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	SAINT-MARTIN-DU-BOIS	Maison de santé - 1 ^{er} niveau	1 285 €	358 €
SEICHES-SUR-LE-LOIR		École maternelle	1 780 €	347 €
SÈVREMOINE	SAINT-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	Centre social	2 100 €	407 €
SOULAINES-SUR-AUBANCE		Logement rue de l'Aubance	1 415 €	416 €
VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	Mairie	1 545 €	464 €
		École maternelle	2 740 €	589 €
		École primaire	3 484 €	727 €
VALLÉES-DU-HAUT-ANJOU		Siège de la Com Com à Châteauneuf-sur-Sarthe	1 740 €	602 €
VERNANTES		Maison des associations	1 285 €	358 €
VERRIÈRES-EN-ANJOU	SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU	École maternelle Jean de la Fontaine	1 740 €	602 €
		École élémentaire Jean de la Fontaine	1 545 €	464 €
	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	École élémentaire du Clos de la Motte	1 740 €	602 €
TOTAL GÉNÉRAL			89 140 €	22 059 €

TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SUBVENTIONS FIPEE 2018

COMMUNE / EPCI	COMMUNE DÉLÉGUÉE	TYPE D'OPÉRATION	TYPE ENR	BÂTIMENT	Montant de la subvention HT
CHALONNES-SUR-LOIRE		Rénovation thermique et EnR	Pompe à chaleur géothermique	Groupe scolaire	135 700 €
COUDRAY-MACOUARD (LE)		Rénovation thermique et EnR	Chaudière bois granulé	Groupe scolaire	93 300 €
ERDRE-EN-ANJOU	VERN-D'ANJOU	Rénovation thermique		Salle du Far	52 740 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	SŒURDRES	Rénovation thermique et EnR	Pompe à chaleur aérothermique	Salle des fêtes	30 300 €
INGRANDES-LE FRESNES-SUR-LOIRE	INGRANDES	Rénovation thermique		Maison commune de loisirs	11 850 €
JAILLE-YVON (LA)		Rénovation thermique		Restaurant scolaire / salle des fêtes	6 236 €
JUVARDEIL (LA)		Rénovation thermique		Mairie	3 588 €
MAUGES-SUR-LOIRE	POMMERAYE (LA)	Rénovation thermique		Salle Jean Gabin	16 000 €
MOZÉ-SUR-LOUET		Rénovation thermique		Bibliothèque	7 850 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	BOURG-D'IRÉ (LE)	Rénovation thermique et EnR	Pompe à chaleur aérothermique	Multi-accueil	15 750 €
SEICHES-SUR-LE-LOIR		Rénovation thermique		École maternelle	68 800 €
SOMLOIRE		EnR seule	Pompe à chaleur aérothermique	Micro-crèche	1 340 €
VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOURoux-BÉCONNAIS (LE)	Rénovation thermique et EnR	Pompe à chaleur aérothermique	Bâtiment intergénérationnel	26 125 €
VARENNES-SUR-LOIRE		Rénovation thermique		Groupe scolaire	88 200 €
YZERNAY		Rénovation thermique		Salle de sports	2 440 €
TOTAL GÉNÉRAL					560 219 €

CONVENTIONS CEP SIGNÉES EN 2018

COMMUNE	CONSEILLER	DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION
AUBIGNÉ-SUR-LAYON	Pierre CORVAISIER	14/06/2018
DENÉE	Pierre CORVAISIER	15/06/2018
JAILLE-YVON (LA)	Olivier SUPTILLE	08/02/2018
JUVARDEIL	Olivier SUPTILLE	22/06/2018
OMBRÉE-D'ANJOU	Charlène THERAUD	20/04/2018
SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU	Emmanuel TESSIER	13/03/2018
VAL-D'ERDRE-AUXENCE	Olivier SUPTILLE	07/02/2018

Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

9 route de la Confluence - ZAC de Beuzon - Écouflant - CS 60145 - 49001 Angers cedex 01

02 41 20 75 20 | sieml@sieml.fr | www.sieml.fr |     



Flashez
et découvrez
le site
du Sieml